

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

## direction générale de l'administration

sous-direction de la gestion des personnels bureau de l'enseignement public agricole 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP dossier suivi par : Danielle LAVALLETTE

Tél:01 49 55 44 05 Fax: 01 49 55 56 14

# Direction générale de l'enseignement et de la recherche

sous-direction de l'enseignement supérieur bureau des établissements d'enseignement supérieur 1 ter, av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP dossier suivi par : Jean-Pierre NETTER

Tél: 01 49 55 57 23 Fax: 01 49 55 42 65

NOTE DE SERVICE DGA/GESPER/N2004-1247 DGER/SDES/N2004-2085 Date: 31 août 2004

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Date de réponse : 1er octobre 2004

Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics

Objet : Additif à la note de service DGA/GESPER/N2004-1049— DGER/SDES/N2004-2011 du 03 février 2004 relative à la mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

## Bases juridiques:

Décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignantschercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

**Résumé :** Mobilité, au titre de la rentrée 2004, des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Mots-clés: enseignement supérieur agricole public, CNECA

Plan de Diffusion			
Pour exécution :	Pour information :		
Madame et Messieurs les Directeurs des	Organisations syndicales des personnels de		
établissements d'enseignement supérieur	l'enseignement supérieur agricole		
agricole publics			

Il est ajouté à l'annexe 3 de la note de service citée en objet, l'emploi suivant :

CNECA	Etablissement	Emploi	Discipline	Observation
5	ENITA de Bordeaux	MCF 15-592	Agronomie-forêt	vacant

Les maîtres de conférences de l'enseignement supérieur agricole sont invités à déposer leur demande accompagnée de leur rapport d'activité pour le 1<sup>er</sup> octobre 2004 au plus tard.

La sous-directrice de la gestion des personnels

La sous-directrice de l'enseignement supérieur

Pascale MARGOT-ROUGERIE

Maryse HURTREL

### **ANNEXE**

▶ A Retourner à : Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche

et des affaires rurales

Direction Générale de l'Administration Sous-direction de la gestion des personnel Bureau de l'enseignement public agricole

78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Danielle LAVALLETTE

 Tél :
 01.49.55.44 05

 Télécopie :
 01.49.55.56 14

Visa du directeur

#### CE DOCUMENT EST A RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSUS

(un envoi par fax se fera au n° 01 49 55 56 14)

### **MOUVEMENT DE MUTATION des ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**

#### au titre de 2004

<b>◆ ◆ ◆</b>					
□ <u>demande d'intention de mutation</u> : à retourner dès que possible et au plus tard le 1 <sup>er</sup> octobre 2004					
□ confirmation de la demande de mutation accompagnée du rapport d'activité : à retourner pour le 1 <sup>er</sup> octobre 2004 <u>au plus tard</u> , selon les instructions diffusées dans les Ecoles.					
NOM - Prénd	om :				
AFFECTATIO	ON:				
n° poste actu	iel :				
CORPS D'AF	PPARTENANC	E :			
☐ maître de conférences ☐ <anciens> corps (à préciser)</anciens>					
section CNECA d'appartenance : section n° :					
N° CNECA	code poste	Ecole demandée	discipline		
5	MCF 15-592	ENITA Bordeaux	Agronomie-forêt		

date de la demande :

Signature de l'intéressé(e)